

Ingénieur(e) Appui aux missions AIPL

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Direction du Numérique / Sous-Direction « Services aux Usagers » / Pôle Appui aux Missions / AIP-Priméca Lorraine
VILLE : Villers-lès-Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : OUI / NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : externe

Corps : IGE

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : E

Emploi-type de rattachement (REFERENS) : Administrateur-trice systèmes et réseaux

Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : A / B / C

Numéro de poste (obligatoire): 71867S

Encadrement : OUI / NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Direction du Numérique est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie numérique de l'Université de Lorraine et assure la sécurité du système d'information.

Elle est structurée en 4 sous-directions couvrant l'ensemble de ses missions :

Infrastructures et Services

Services aux Usagers

Système d'Information Études et Développement

Usages du Numérique

La sous-direction « Services aux Usagers » (DN-SU) est composée d'une centaine d'agents repartis sur l'ensemble du territoire lorrain (>50 sites) afin d'y déployer des services numériques en proximité. Elle a en charge la gestion des parcs informatique et audiovisuel, l'administration des services numériques afférents, l'ingénierie des postes de travail, la gestion des salles pédagogiques informatiques, l'accompagnement et le support aux usagers. Elle est structurée en un pôle **Proximité** comptant 10 équipes et un pôle **Appui aux missions**. L'équipe DN-SU-AIP-Primera Lorraine est rattachée à ce dernier.

Description du périmètre fonctionnel : Pôle AIP-PRIMECA Lorraine

Le pôle **AIP-PRIMECA Lorraine** (Atelier Inter-établissements de Productique – Pôle de Ressources en Informatique pour la MECAnique) est un service commun de l'Université de Lorraine. C'est un centre régional de ressources pédagogiques à caractères industriels utilisées en enseignement, comme support expérimental à la recherche et en transfert de compétences vers les entreprises sur la thématique de l'Industrie du Futur. Il est l'un des 10 membres régionaux du **GIS** (Groupement d'Intérêt Scientifique) **S-mart** (Systems Manufacturing Academics Resources Technologies).

Il est géographiquement reparti sur deux sites à Nancy : un bâtiment à Villers-Lès-Nancy, sur le campus de la Faculté des Sciences et Technologies, et deux machines d'usinage à commande numérique localisée dans la halle technologique de PolyTech Nancy.

Le pôle dispose de matériels et de logiciels industriels couvrant les domaines de la gestion d'entreprise à la production en passant par l'ingénierie et la conception : Ingénierie système, CFAO, usinage, contrôle tridimensionnel, ERP, GPAO, MES, maintenance, qualité, robotique, vision, système flexible, base de données techniques, réseaux industriels, ... En mettant à leur disposition ces différentes ressources, le pôle permet à ses partenaires de former des étudiants possédant un solide bagage théorique et maîtrisant l'utilisation des techniques les plus modernes.

Description du poste :

L'agent est intégré(e) à une équipe de 4 ingénieurs qui œuvre pour la communauté universitaire en développant des plateformes et des espaces d'apprentissage pour accompagner les apprenants vers la mutation technologique et les nouvelles pratiques autour des thématiques de « industrie du futur ». Il/Elle spécifie, conçoit, organise, met en œuvre et contrôle l'intégration de ces plateformes dans le cadre des projets validés par la direction. En lien avec l'équipe, il/elle en assure le suivi, la mise au point et la maintenance. Il/Elle réalise l'intégration de l'ingénierie numérique appliquée aux systèmes automatisés et robotisés.

En qualité d'ingénieur-e systèmes et réseaux, il/elle administre et exploite les moyens informatiques, matériels et logiciels. Il/Elle assure la mise en service de systèmes et produits nouveaux que ce soit pour le fonctionnement interne ou pour la pédagogie.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

Mission 1 : Participation à l'administration systèmes et réseaux du service

À ce titre l'agent doit (activités) :

- Planifier, installer, automatiser, superviser et améliorer les processus de production
- Mettre en place les moyens et les procédures pour garantir les performances, la disponibilité des systèmes et la sécurisation de la production (sauvegarder, sécuriser les flux)
- Gérer les évolutions et la maintenance des matériels, des logiciels et du système
- Garantir la livraison des services numériques
- Référencer et documenter les composants liés à l'infrastructure, aux logiciels et leurs liens avec la couche applicative

Mission 2 : Participation à la mise en œuvre de services numériques sur site ou à l'échelle de l'établissement

À ce titre l'agent doit (activités) :

- S'impliquer dans des groupes de travail thématiques (expertise technique, mutualisation des pratiques ...)
- S'investir dans les projets
- Participer à l'exploitation des services
- Contribuer à l'émergence de nouveaux services

Mission 3 : Contribution et conduite de projets numériques, exploitation de plateformes liées à la thématique de l'Industrie du Futur

À ce titre l'agent doit (activités) :

- Recenser les besoins des utilisateurs, assurer le suivi et proposer des arbitrages
- Constituer les cahiers des charges fonctionnels
- Préconiser et mettre en œuvre les solutions informatiques en réponse aux besoins
- Conduire les procédures d'appels d'offres pour les achats et prestations externes
- Planifier, coordonner et suivre des projets
- Assurer l'exploitation et les évolutions des plateformes technologiques à caractère industriel du site (e-Maintenance, Internet des Objets, Systèmes automatisés etc.)

Activités associées :

- Négocier avec les fournisseurs et les prestataires de services
- Assurer la veille technologique sur les différents aspects de l'infrastructure système et de communication (matériels, logiciels, architecture, protocole, mode de transferts)
- Suivre la conformité de l'application des contrats de maintenance du matériel et des logiciels

- Garantir la cohérence des données du système d'information du périmètre d'activité (inventaire matériel, logiciel, droits d'accès...)
- S'assurer de la rédaction et de la mise à jour de la documentation fonctionnelle et technique

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances :

- Connaissance approfondie des architectures et environnements techniques du système d'information
- Connaissance approfondie de la sécurité des systèmes d'information et de communication
- Connaissance approfondie des technologies et concepts de l'industrie du futur
- Ingénierie numérique appliquée aux systèmes orientés Industrie du Futur
- Diagnostics et résolution de problèmes
- Méthodologie de conduite de projet
- Anglais technique

Compétences opérationnelles :

- Anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques
- Modéliser et concevoir une architecture technique
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Gérer la sécurité de l'information
- Maîtriser les techniques de gestion de projets
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Compétences rédactionnelles
- Sens de l'organisation

Compétences relationnelles :

- Rigueur et sens des responsabilités
- Capacité de raisonnement analytique
- Travailler en équipe
- Sens de l'innovation, créativité, et capacité de prospective
- Réactivité

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Dans le cadre de la démarche GPEC d'établissement, cette rubrique vise à détailler succinctement, les facteurs d'évolution du métier connus en lien avec des changements par exemple liés à des progrès techniques spécifiques, de nouvelles réglementations, la mise en place de nouveaux outils de gestion, etc.
Forte évolution technologique

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

En lien avec les facteurs d'évolution du métier, cette rubrique vise à anticiper les nouvelles activités et les compétences associées qui seront requises à moyen terme pour mener à bien les missions.
Importance de la veille technologique, accompagnement aux changements

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

- Travail plutôt seul
 Travail plutôt en équipe
 Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

| <i>Liens avec d'autres postes ou services</i> | <i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i> |
|---|--|
| <i>Correspondants réseaux sur les sites</i> | <i>Travail collaboratif et journalier</i> |
| <i>Autres équipes de la DN</i> | <i>Travail collaboratif et journalier</i> |

Partenaires externes :

| <i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i> | <i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i> |
|--|--|
| <i>Partenaires Lothaire : EPST, CROUS, Rectorat, ...</i> | <i>Partenariat : échange hebdomadaire/ mensuel</i> |
| <i>Partenariat Grande Région</i> | <i>Partenaires Lothaire : échange hebdomadaire/ mensuel</i> |
| <i>GIP Renater</i> | <i>échange hebdomadaire/ mensuel</i> |
| <i>Fournisseurs et opérateurs</i> | <i>échange hebdomadaire/ mensuel</i> |

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Oui Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : Oui Non

Si oui, à quel titre :

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984